

L'an DEUX MIL TREIZE, le SAMEDI 23 NOVEMBRE, à 09 h 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 11 h 10).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. FRANÇOISE Gérard a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ MAILLOT Gérald/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte/ ANDAMAYE Marie-Annick/ ISIDORE Marylise/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ ASSABY Maximilien/ DRULA Chantal/ JAVEL François/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ LOWINSKY Jacques/ ORPHÉ Monique/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ AHAMADI Salama/ TROTET Maryse/ HOARAU Patricia/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

BRISSAC-FÉRAL Claude		par HUMBLOT Nicole
CATHERINE Aline		par LOUISE Rose Blanche
HOARAU Emmanuel		par LOWINSKY Jacques
PAULÉE Marie-Thérèse	pour toute la durée de la séance	par ADAME Brigitte
PELTIER Hélyette		par CLAIN Claudette
CÉCILÉRY Nathalie		par ANDAMAYE Marie-Annick
JUSTINE Marie Séverine		par KICHENIN Virgile
ALLIÉ Carmen		par VICTORIA René-Paul

Les membres présents, au nombre de 36 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- ANNETTE Gilbert au titre de la MLN Rapport n° 13/6-07
 - ANDAMAYE Marie-Annick
 - KICHENIN Virgile
 - FIDJI Jean-Claude
 - LOWINSKY Jacques
 - AHAMADI Salama

 - ANNETTE Gilbert au titre du CCAS de Saint-Denis
 - (1) VICTORIA RETOURNAT Danielle
 - PESTEL René Louis
 - ANDAMAYE Marie-Annick
 - ISIDORE Marylise
 - (2) TURPIN Marie-Annick
 - ORPHÉ Monique
 - TROTET Maryse
 - (3) ALBANY Christian

 - LOWINSKY Jacques au titre de l'association LASOURS
- MLN *Mission Locale Nord* CCAS... *Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Denis* (1) (2) (3) *absents à la séance*

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
	DÉPLACEMENTS	
ANNETTE Gilbert	de 10 h 37 à 10 h 42	du Rapport n° 13/6-05 au Rapport n° 13/6-08
	DÉPARTS	
CHÉFIARE Claudine	à 10 h 43	au Rapport n° 13/6-08

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le 27 NOV. 2013 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 36 sur 55, signé électroniquement par :

Le Maire
26/11/2013


Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131123-13600-1-DE
Date de réception préfecture : 27/11/2013